

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Délaissé de la baie de Grésine

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS1098

Nom du grand ensemble : Le lac du Bourget - canal de Savières **Code :** V133

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 876570.4564 Y 2087958.487

Altitude moyenne (m) : 231

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 88 91

Date d'établissement de la fiche : 12/10/2004

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile

Contacts :

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 1.7872643839541

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 2740.37447969475

Types de milieux Corine Biotope

ROSELIERES

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

Critère étapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Justification

Critère zone particulière liée à la reproduction

Justification

Critère AUTRE INTERET FONCTIONNEL D'ORDRE ECOLOGIQUE (préciser dans l'encart réservé aux remarques)

Justification Zone refuge pour l'avifaune lacustre

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère intérêt paysager

Justification

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification

Critère insectes

Justification Présence d'Odonates : Aesche isocèle, Cordulie à tache jaune, Libellule fauve

Critère poissons

Justification Présence du Brochet, Corégone, Omble chevalier et Truite de lac

Critère FLORISTIQUES

Justification Roselière aquatique

Critère phanérogames

Justification Présence de : Nénuphar blanc, Zanichellie des marais

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00019

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201771

ZICO : ra13

Znieff 2ème génération : 73040002

Site de l'observatoire national des zones humides : FR71300103

Autres inventaires : ZNIEFF 2e génération Type I n° 73040002 Baie de Grésine et pointe de l'Ardre - ZNIEFF 2e génération Type II n° 7304 ENSEMBLE FONCTIONNEL LAC DU BOURGET ET SES ANNEXES - ZNIEFF 1ère génération Type 1 n° 7307-2609 DELAISSEES DE GRESINE-GUISSARD - ZNIEFF 1ère génération Type 2 n° 7307 LAC DU BOURGET, MARAIS DE LAVOURS, CHAUTAGNE, ILES DU RHONE)

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Site inscrit selon la loi de 1930

Remarque SI427 - Lac du Bourget et ses abords

Statut Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Remarque FR8212004 - ZONES HUMIDES ET FORETS ALLUVIALES DE L'ENSEMBLE LAC DU BOURGET-CHAUTAGNE-RHONE (ZPS 13)

Statut Zone de la Convention de RAMSAR (zones humides)

Remarque RAM02 - LAC DU BOURGET & MARAIS DE CHAUTAGNE

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats partiellement dégradés.

Site abritant de nombreuses espèces protégées.